

*Agriculture.*—L'industrie laitière y est comprise; les produits laitiers (bruts) comprennent le lait consommé frais, celui vendu aux fabriques et le beurre, etc., fait dans les fermes. Le double emploi est évité dans le calcul du grand total de la valeur de la production brute et de la production nette en déduisant le coût des graines de semence, du foin etc.

*Pêcheries.*—La valeur brute est ici représentée par la quantité totale de poisson pris et débarqué, la production manufacturière et la valeur ajoutée à la maison. La valeur nette est celle du poisson vendu, moins le combustible, l'électricité, les fournitures, le sel, les récipients, etc.

*Forêts.*—La production forestière se compose aussi bien du bois abattu en forêts que des produits sortant des scieries et pulperies, ceux-ci étant limités à la transformation directe, tels que la pulpe et le papier, le bois d'œuvre, les lattes, les bardeaux et les traverses de chemin de fer sciées. Le coût des matières premières, du combustible et de l'électricité est déduit pour obtenir la valeur nette. Crédit est fait pour les matériaux employés comme combustible.

*Pelleteries.*—L'item des pelleteries est limité à la production sauvagine. Pour connaître le total des pelleteries produites au Canada, il faudrait ajouter à celles vendues par les trappeurs celles sortant des fermes à fourrure qui sont comprises dans le total de l'agriculture.

*Production minérale.*—Plusieurs item paraissant sous cette rubrique sont aussi énumérés dans la catégorie des manufactures. Il s'ensuit une grande confusion entre la production minérale d'une part et les manufactures d'autre part. Le Bureau présente la statistique détaillée de ces groupes (dont les principaux sont les hauts fourneaux, les briqueteries, les cimenteries, les fours à chaux, etc.) dans ses rapports sur la production minérale, puisque ce n'est qu'après la transformation subie chez-eux que l'on attache ordinairement une valeur commerciale à leurs produits. La production nette est le total industriel, i.e. la valeur nette des ventes. La valeur des minerais employés par les smelters, le coût du combustible, l'électricité achetée et les fournitures servant à la transformation, etc., sont ajoutés pour obtenir la valeur brute.

*Energie électrique.*—Le revenu total, moins les ventes interprovinciales, est considéré comme la valeur brute, tandis que le coût du combustible en est soustrait pour obtenir la valeur nette.

*Construction.*—La valeur totale des travaux exécutés est la valeur brute et le coût des matériaux en est soustrait pour donner la valeur nette.

*Travail à façon et de réparation.*—Un tableau spécial basé sur le Recensement des établissements de Commerce et de Service, 1930, paraît sous cette rubrique. La valeur nette est obtenue par déduction du coût des matériaux et fournitures des recettes brutes.

*Production manufacturière.*—Le total qui figure sous cet en-tête embrasse différents agents de production énumérés avec les industries d'extraction ci-dessus, lesquels sont aussi fréquemment considérés comme des 'manufactures', savoir: fabriques de laitages, conserverie et sauriserie du poisson, scieries, pulperies et papeteries et certaines industries minérales. Ce double emploi est éliminé du grand total des tableaux. Il est à remarquer que les "centrales électriques" et "la teinturerie, le dégraissage et la blanchisserie" ont été supprimés du recensement officiel des Manufactures en 1936 et les chiffres de l'année précédente ont été révisés en conséquence. Les totaux des manufactures comprennent la valeur des produits de toutes les opérations manufacturières étroitement apparentées aux industries extractives qui sont fréquemment placées avec les manufactures; il est ainsi évident que le grand total est